

Nîmes, le **25 FEV. 2022**

La Préfète du Gard

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

En communication à :

- Monsieur le sous-préfet d'Alès
- Madame la sous-préfète de Le Vigan

Objet : Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme – **vendredi 11 mars 2022**

PJ :

La journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme a été fixée par décret au 11 mars de chaque année. Les cérémonies que des associations pourraient organiser, en relation avec l'hommage aux victimes de terrorisme, à d'autres dates, n'auraient qu'un caractère associatif.

Outre la cérémonie que je présiderai, à Nîmes, je vous invite à célébrer cette journée dans chacune de vos communes.

Je vous rappelle qu'à cette occasion, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales et vous demande également de vérifier le bon état des drapeaux pavoisant les monuments officiels.



Marie-Françoise LECAILLON